

Sanitaire et social

La société actuelle développe de nouvelles formes de solidarité. La préparation au C.A.P. petite enfance ainsi qu'à la mention complémentaire aide à domicile proposée par les Cours Municipaux d'Adultes répond à cette approche. De son côté, la Ville de Paris recrute dans ce domaine par voie de concours. L'obtention de ce diplôme vous permettra de vous y inscrire. Pour tout renseignement sur les concours de la Ville de Paris : consultez www.paris.fr ou sur place, l'accueil du bureau de recrutement, 2 rue Lobau 75004 Paris.

En outre, de nombreuses personnes possèdent de riches expériences professionnelles dans ce domaine mais ne sont pas reconnues. L'élargissement de la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) au secteur sanitaire et social répond aux besoins de qualification et de reconnaissance (voir page 218).

N'ayant pas le statut d'organisme de formation, le Bureau des Cours Municipaux d'Adultes ne peut vous assurer la prise en charge, par une entreprise ou tout autre organisme, de votre formation. Ses représentants par ailleurs ne sont pas habilités à signer une convention de stage en entreprise.

Toutefois, une possibilité d'effectuer la période de stage obligatoire pour la validation du diplôme peut vous être proposée à la Ville de Paris. Dans cette perspective, un guide vous sera remis lors du premier cours.





Cours annuel

61 €

• OBJECTIF

Préparer le C.A.P. ou former des professionnels qualifiés pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.

• PUBLIC

Personnes ayant un niveau minimum d'études de fin de 3^{ème} et pouvant justifier d'une activité professionnelle dans le secteur de la petite enfance d'au moins six mois au cours de l'année qui précède l'inscription à l'examen, validée par un organisme officiel (crèche, école maternelle...), ou en capacité d'effectuer un stage de douze semaines, validé par un organisme officiel.

• PROGRAMME

Contenu de formation professionnelle en adéquation avec le référentiel du C.A.P. petite enfance de l'Éducation Nationale

(<http://www.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b154/b154a4>).

Nutrition, alimentation ; travaux pratiques ; entretien ; développement psychomoteur de l'enfant ; techniques professionnelles de soins et d'animation ; français ; mathématiques, sciences physiques ; biologie ; histoire ; géographie.

• CALENDRIER

Du 26 septembre 2011 au 15 mai 2012.

Préparation en un an.

12,5 heures hebdomadaires.

Lieux et jours Cours du soir ☾

• **5^e arr.** Lycée Jacques-Monod, 12, rue Victor-Cousin.

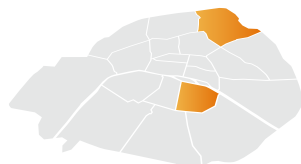
 Luxembourg.

Cours du lundi au vendredi, entre 18h30 et 21h30.

• **19^e arr.** Lycée d'Alembert, 22, sente des Dorées.

 Porte de Pantin.

Cours du lundi au vendredi, entre 18h30 et 21h30.



Mention complémentaire C.A.P. aide à domicile



Cours annuel

61 €



• OBJECTIF

Acquérir une qualification permettant de prendre en charge des familles et/ou des personnes malades et/ou des personnes âgées et/ou des personnes handicapées à leur domicile ou dans des structures d'accueil spécialisées.

• PUBLIC

Personnes titulaires d'un C.A.P. petite enfance ou d'un B.E.P. bio-services option ATA (Agent technique d'alimentation) ou d'un C.A.P. employé technique de collectivité et ayant exercé des activités au domicile privé des personnes en qualité de salarié à plein temps pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel (800 heures minimum) pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

• PROGRAMME

U2 : accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie.

U3 : accompagnement et aide à la personne dans la vie relationnelle et sociale.

L'examen comporte trois épreuves : U1, U2, U3.

Toutefois l'épreuve U1 (gestion et réalisation des activités de la vie quotidienne), est acquise par équivalence aux titulaires des diplômes ci-dessus cités.

• CALENDRIER

Du 26 septembre 2011 au 15 mai 2012.

Préparation en un an.

9 heures hebdomadaires.

Lieu et jours

Cours du soir ☾

• **19^e arr.** Lycée d'Alembert, 22, sente des Dorées.

Ⓜ Porte de Pantin.

Cours mardi, mercredi et jeudi, entre 18h30 et 21h30.

